

Critère 3.1

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

PARCOURS DE FORMATION

Une fois l'évaluation acceptée et le contrat signé, l'auto-école procède à l'inscription.

L'élève choisit de travailler d'abord son code ou le code et la conduite en même temps, la pratique ne pouvant démarrer qu'après validation des images par L'A.N.T.S (Agence Nationale des Titres sécurisés).

Âge :

- Quinze ans pour les conduites accompagnée
- Dix-sept ans pour le permis B traditionnel

La formation théorique

- Disponible en distanciel par un accès à 151 séries avec thématiques d'ENPC ; individuel
- Code en salle (box ENPC et Rousseau) et correction automatique ; collectif.
 - Horaires bureau de Rosières :
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Horaires bureau d'Auxon :
Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h (jusqu'à 19h le mercredi et 17h le samedi)
- Cours et animations menés par un enseignant de la conduite le jeudi (Auxon) et le vendredi (Rosières) de 17h à 19h; collectif.

Ces trois moyens de formations offrent un suivi personnalisé de la progression et l'assiduité de chaque élève grâce à un suivi instantané par internet de la formation en distanciel et du code en salle. Les cours et animations font l'objet d'une feuille d'émargement.

	Application ENPC	Application My Rousseau	Module Route jeux interactif PC
<i>Alcool</i>	X		X
<i>Distance/Vitesse</i>	X		X
<i>Fatigue/Vigilance</i>	X		
<i>Vitesse/Consommation</i>	X		
<i>Indices et conduite commentée</i>	X		
<i>Drogue</i>	X		X
<i>Transport et Pollution</i>	X		
<i>Pneumatiques</i>	X		X
<i>1^{ER} Secours</i>		X	X
<i>Temps de réaction</i>			X
<i>Téléphone mobile</i>			X
<i>Ceinture de sécurité</i>			X
<i>Accidents</i>	X		X
<i>Le champ visuel</i>			X

La formation pratique

L'apprentissage de la conduite se déroule en quatre étapes générales, divisées en objectifs, lesquels font l'objet d'un affichage à l'accueil et figurent dans le livret d'apprentissage de l'élève.

Cette formation s'opère en présentiel et (généralement) en individuel.

Les horaires de cours sont les suivants :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h à 19h

Pendant la phase pratique, selon son niveau, l'élève pourra être amené à conduire :

- En rase campagne (peu de circulation, idéal pour la première étape)
- En ville (partage de la chaussée avec les autres usagers, manœuvres...)
- Sur rocade/autoroute
- La nuit
- Par temps de pluie, de neige, de brouillard... qui permet la manipulation des divers accessoires du véhicule.

L'auto-école propose la possibilité de participer à des voyages-écoles. Par groupe de trois, les élèves conduiront à tour de rôle en utilisant plusieurs outils comme le GPS et/ou une carte routière, sur une journée complète ou une demi-journée.

Les voyages-écoles offrent la possibilité d'apprendre tout en observant les autres élèves, tout comme l'écoute pédagogique que nous proposons systématiquement si un élève présente des difficultés ou en exprime le désir.

L'écoute pédagogique implique qu'un élève soit assis à l'arrière de la voiture afin d'assister à la leçon d'un autre élève. Il lui sera demandé ce qu'il en a pensé, ce qu'il aurait fait / pas fait et ce qu'il en a retenu.